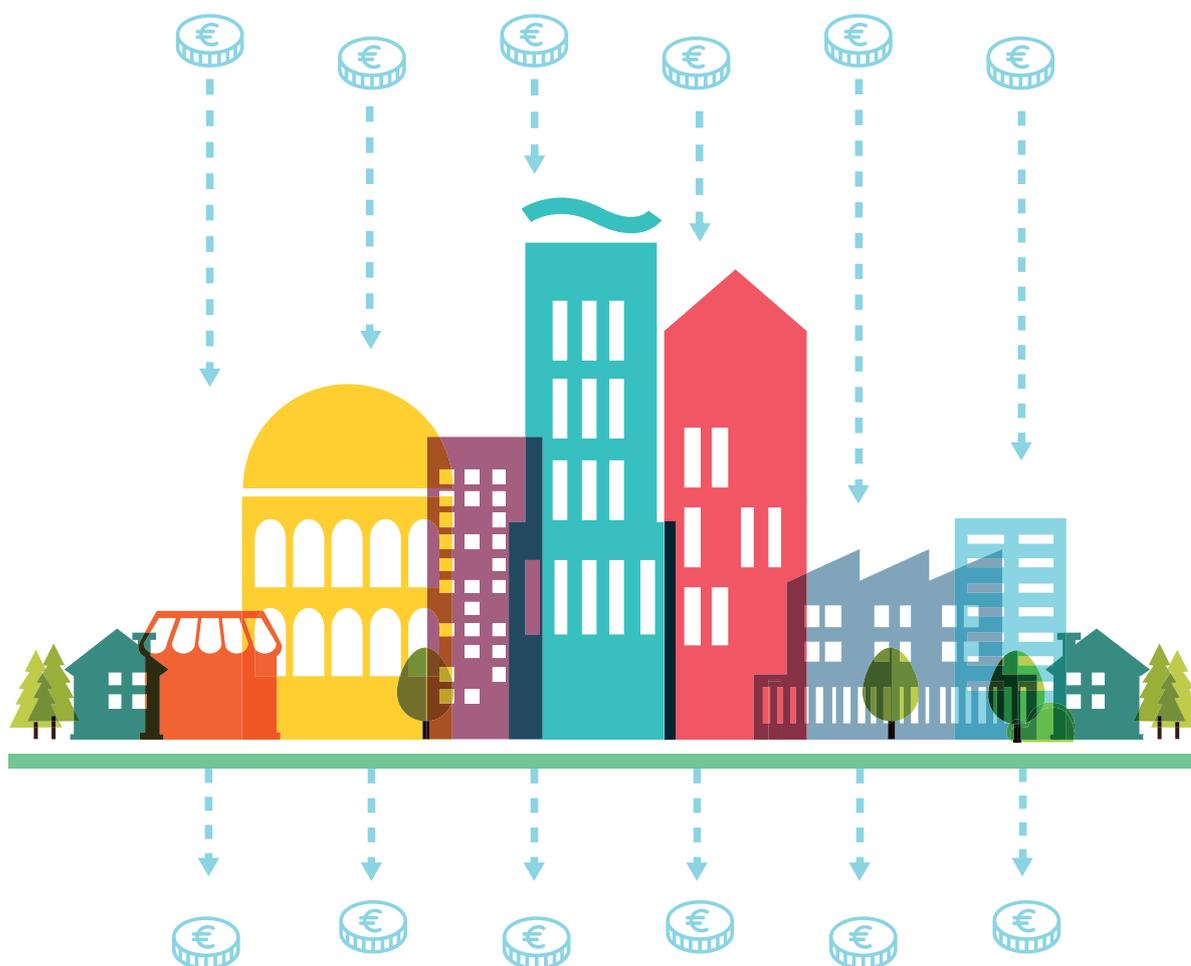


DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Direction de la prospective et du dialogue public

L'ENJEU DU CIRCUIT ECONOMIQUE LOCAL

Des clés pour comprendre et agir



Juin 2016

NOVA 7

UTOPIES®

GRANDLYON
la métropole

PREAMBULE

Ce document présente quelques enseignements clés issus de l'étude exploratoire « **Développer l'économie de proximité** » conduite par la Direction de la prospective et du dialogue public de la Métropole de Lyon. Prenant la forme d'une série de 5 cahiers, cette démarche d'étude s'inscrit initialement dans le cadre de la réflexion prospective « Grand Lyon Vision Solidaire » qui vise à réinterroger l'ensemble des politiques du Grand Lyon à l'aune de leur contribution au développement solidaire de l'agglomération lyonnaise.

Au vu des multiples dégâts socio-économiques provoqués en France par le chômage de masse, la question de la contribution des politiques économiques au développement d'activités porteuses d'emplois fait ici figure d'évidence. Constituant le point de départ de l'étude, elle fait d'autant plus sens aujourd'hui avec la création de la Métropole de Lyon qui ambitionne de mettre en synergie les politiques de développement économique, d'emploi et d'insertion sur son territoire.



Cahiers «Développer l'économie de proximité»

- [1. Croissance de l'emploi : la contribution de l'économie de proximité](#)
- [2. Articuler économie exportatrice et économie de proximité : vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ?](#)
- [3. Le ressort de la captation de revenus](#)
- [4. Le ressort de la consommation locale](#)
- [5. Le ressort de la production locale](#)

A retrouver sur
Millenaire3.com

L'étude prend le parti d'explorer en priorité des potentialités de développement encore peu investies par les politiques économiques conduites par le Grand Lyon. Faisant référence en France, celles-ci visent à asseoir la place de Lyon parmi les principales métropoles européennes en concentrant les efforts sur la compétitivité des filières lyonnaises sur les marchés mondiaux et l'attractivité du territoire auprès des investisseurs extérieurs. Dès lors, il est apparu opportun de porter l'attention sur le développement de l'économie de proximité, c'est à dire l'ensemble des activités marchandes et non marchandes qui produisent des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente sur le territoire (à savoir les habitants et les personnes de passage telles que les touristes, actifs et étudiants non-résidents, etc.).

Les investigations ont permis de souligner la contribution importante de l'économie de proximité au stock et à la croissance de l'emploi en France et notamment dans l'agglomération lyonnaise. Surtout, elles montrent que le développement de l'économie de proximité n'appelle pas seulement une stratégie dédiée.

Il invite à une approche plus systémique du développement économique territorial, c'est-à-dire prenant en compte les enjeux soulevés par la circulation des richesses entre et au sein des territoires. Trois enseignements clés ressortent ainsi de l'analyse :

- La compétitivité à l'exportation et l'attractivité auprès des investisseurs ne sont pas les seuls leviers qui s'offrent à la métropole lyonnaise pour capter des richesses à l'extérieur de son territoire.
- L'effet d'entraînement sur l'économie locale des richesses captées se révèle incertain dès lors que le territoire connaît par ailleurs des fuites de richesses.
- L'ancrage et la démultiplication des richesses au sein du territoire lyonnais passent par une consolidation du circuit économique local.

SOMMAIRE

LES FONDAMENTAUX

Captation de richesses	6
Evasion de richesses	8
Circuit économique local	10
6 grands ressorts de développement	14

LES FOCUS

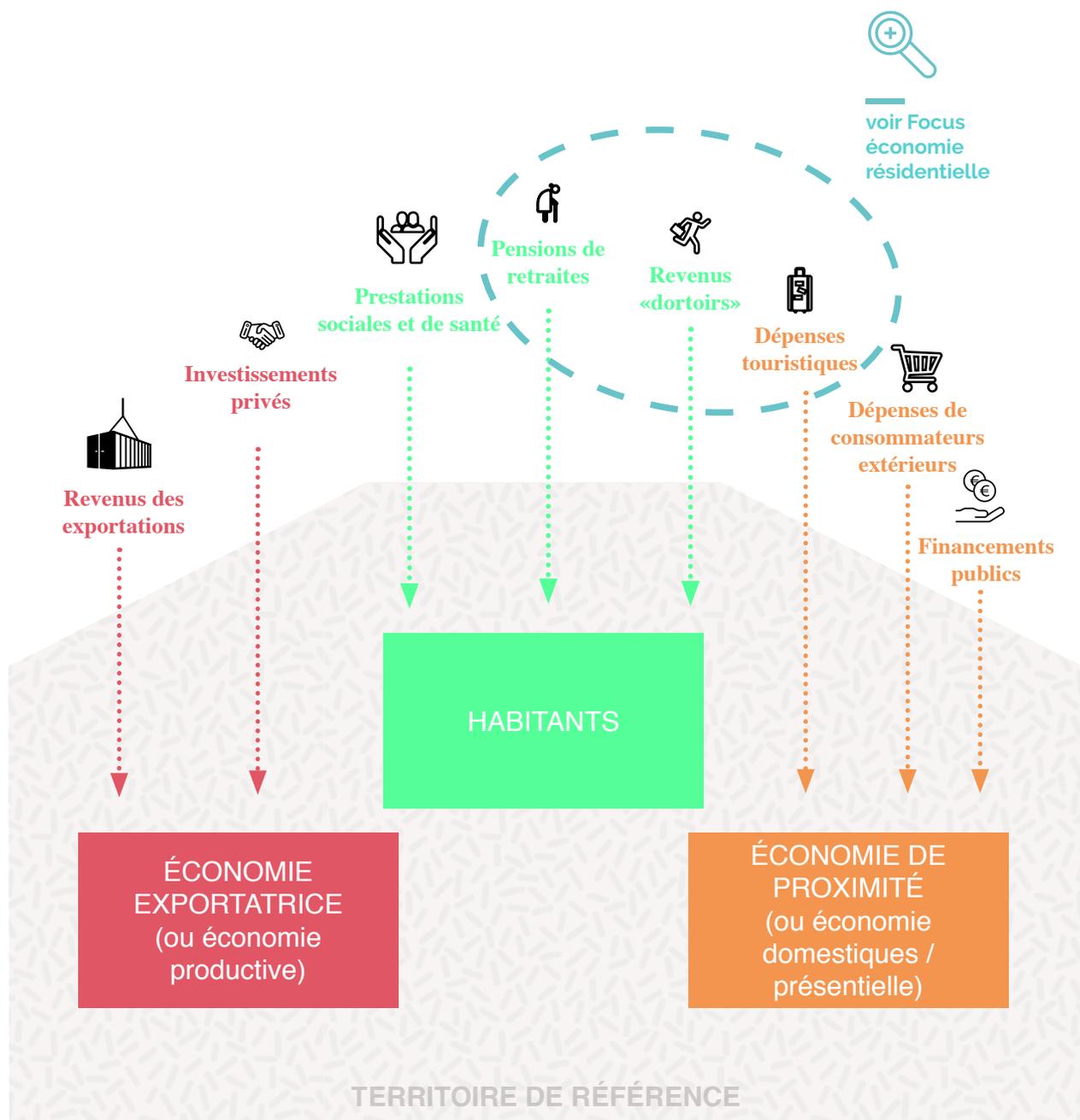
Focus économie résidentielle	16
Focus évasion commerciale	18
Focus importation	20
Focus consommation locale	22
Focus production locale	28

CAPTATION **DE RICHESSES**

L'exportation n'est pas le seul levier à activer

Comme l'ont montré les travaux de l'économiste Laurent Davezies, l'exportation vers le reste du pays ou vers l'étranger ne constitue pas le seul levier d'enrichissement pour les territoires. Depuis l'après-guerre, la montée en puissance de la protection sociale et des politiques publiques, mais aussi la mobilité croissante des ménages ont entraîné une diversification des flux de revenus irriguant les territoires : salaires du secteur public, prestations sociales et remboursements de soins de santé, pensions de retraite, revenus rapatriés par les résidents qui travaillent à l'extérieur du territoire, dépenses des touristes, dépenses des consommateurs non-résidents.

Or, quel que soit le périmètre géographique retenu (agglomérations, zones d'emploi, aires urbaines, régions, etc.), les revenus captés via l'exportation ne représentent en moyenne qu'entre 20 et 25% de l'ensemble des revenus captés par les territoires. Pour le reste, la majeure partie des flux de revenus qui circulent entre les territoires dépend des choix résidentiels, récréatifs et de consommation des ménages. C'est tout l'enjeu soulevé par la notion d'« économie résidentielle » proposée par Laurent Davezies, à savoir la capacité du territoire à attirer de nouveaux habitants, touristes, consommateurs de passage, etc. et les revenus dont ils sont porteurs. Ce qui amène à reconnaître aux activités relevant de l'économie de proximité (culture, loisirs, hébergement, restauration, commerces, services, etc.) un rôle à jouer en matière de captation de richesses.



L'économie exportatrice rassemble les activités principalement tournées vers la **demande extérieure au territoire** (reste france, étranger)

- Agriculture
- Industrie
- Services aux entreprises

L'économie de proximité désigne les activités principalement tournées vers la **demande de la population locale** (résident ou de passage)

- Commerce de détail
- Hébergement/ restauration
- Administration publique
- Santé/ action sociale
- Enseignement
- Construction
- Culture/ loisir/ sport

EVASION DE RICHESSES

**Les richesses peuvent s'évader
aussi vite qu'elles sont entrées sur le
territoire**

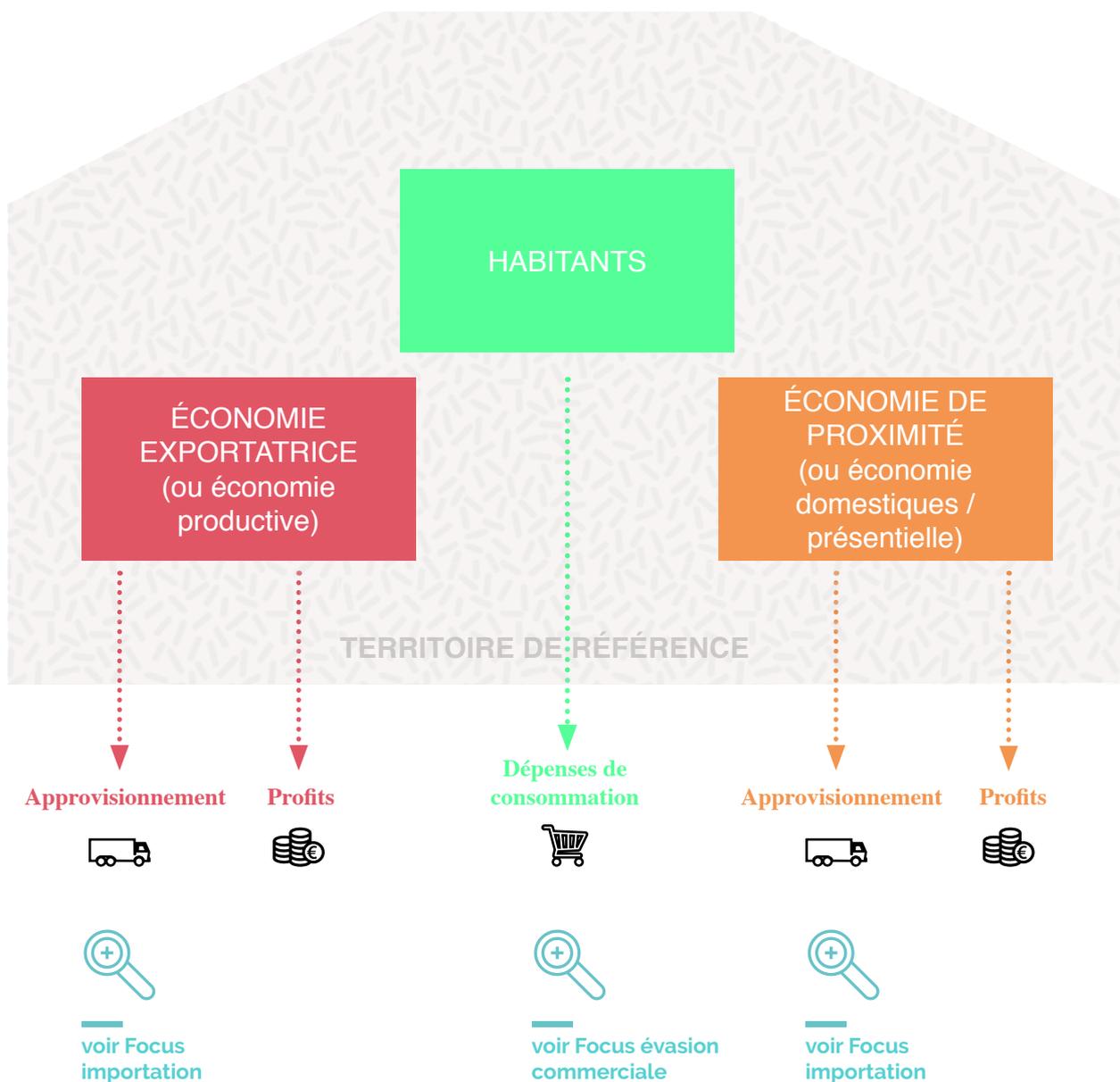
En injectant du « carburant » dans l'économie locale, la captation de richesses permet d'en stimuler la croissance. Toutefois, l'effet d'entraînement escompté s'avère en réalité incertain en raison des fuites de richesses que connaît par ailleurs l'économie locale. Ce phénomène de « fuites » fait bien évidemment partie de la vie économique de tout territoire ouvert sur l'extérieur. Pour autant, au plan macroéconomique, le développement du territoire va dépendre du rapport entre les richesses qui y entrent et celles qui en sortent.

A l'échelle de la métropole lyonnaise, au moins trois catégories de fuites peuvent présenter un caractère stratégique. On observe tout d'abord que les ménages résidents peuvent faire le choix de consommer à l'extérieur du territoire, à l'occasion d'un déplacement ou via internet.

De plus, quand bien même les consommateurs se montreraient fidèles à leur bassin de vie, leurs dépenses auront un effet d'entraînement des plus limité si elles se traduisent avant tout par un accroissement des importations du territoire. On peut ainsi s'interroger sur la provenance des produits commercialisés par les enseignes présentes localement. Ce questionnement ne vaut pas seulement pour les activités relevant de l'économie de proximité mais concerne en définitive l'ensemble des entreprises (au sens large : entreprises privées, administrations, associations, etc.) du territoire.

Enfin, même si la production locale se montre dynamique, ses retombées sur le territoire peuvent être réduites du fait de l'évasion des profits qui peut se produire lorsque le siège social et/ou les actionnaires de l'entreprise ne sont pas résidents.

Au total, les efforts accomplis pour capter des richesses à l'extérieur sont une condition nécessaire mais non suffisante du développement économique. La capacité à retenir les richesses au sein du territoire en constitue le complément logique. Dit autrement, se focaliser exclusivement sur le carburant qui entre dans le réservoir c'est prendre le risque de le voir s'évaporer plus vite que prévu ; et inversement, miser uniquement sur une réduction des fuites revient à ralentir un appauvrissement inéluctable.



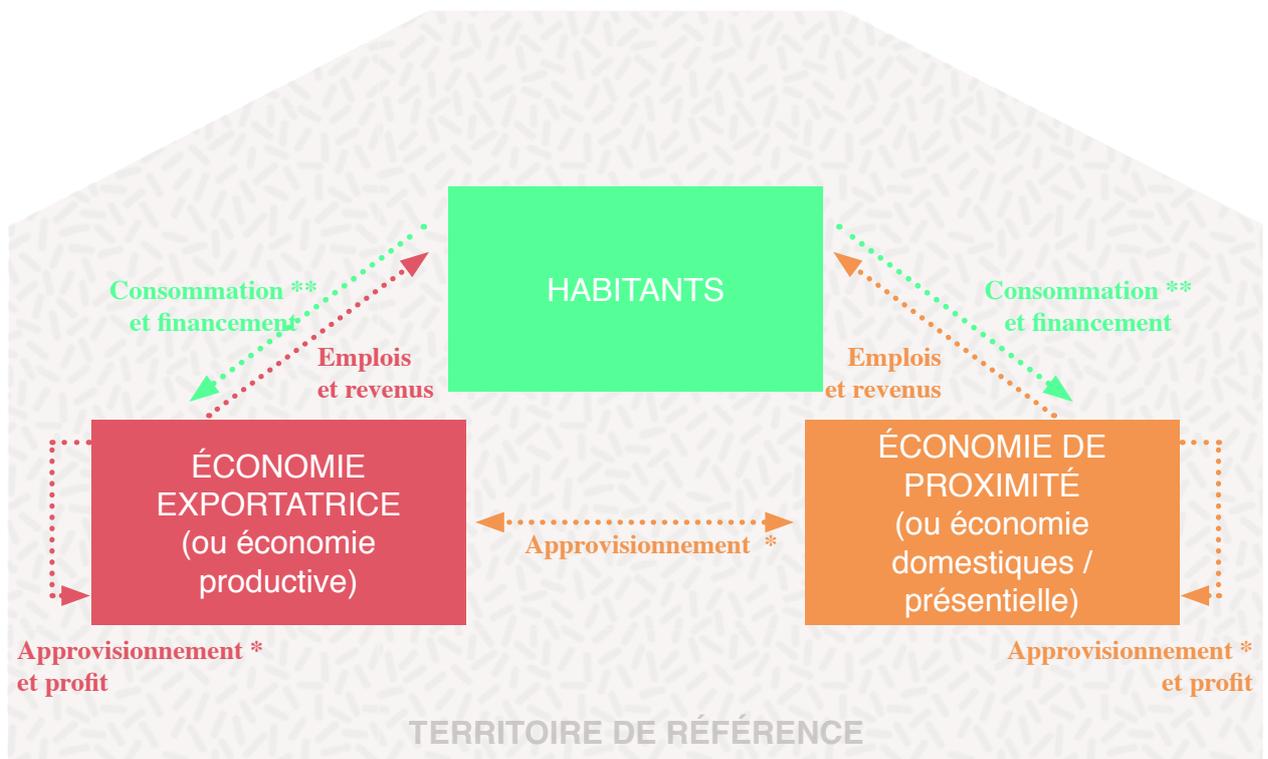
CIRCUIT ECONOMIQUE LOCAL

L'ancrage des richesses dépend des échanges qui se nouent au sein de l'économie locale

La contribution des richesses captées au dynamisme de la métropole lyonnaise dépend de sa capacité à ancrer celles-ci sur son territoire. Mais ancrer ne signifie pas thésauriser. Retenir les richesses c'est favoriser leur circulation au sein de l'économie locale, c'est intensifier les échanges (production, consommation, distribution, financement...) entre les agents économiques (entreprises, administrations, ménages...) du territoire. Plus précisément, on peut considérer que, pour un volume de revenus captés donné, le développement économique du territoire va dépendre de :

- la part des dépenses de consommation des habitants qui est réalisée localement : renforcer la propension des habitants à consommer localement.
- la part des consommations intermédiaires des entreprises lyonnaises (privées et publiques) qui est « sourcée » localement : substituer des productions locales à certains flux d'importation.
- la part des profits créés localement qui reste sur le territoire : accroître la redistribution et le réinvestissement local des profits des entreprises.

Mieux comprendre et mieux activer ces trois dimensions clés du « circuit économique local » constituent un enjeu majeur pour les politiques économiques territoriales



** voir Focus consommation locale



* voir Focus production locale

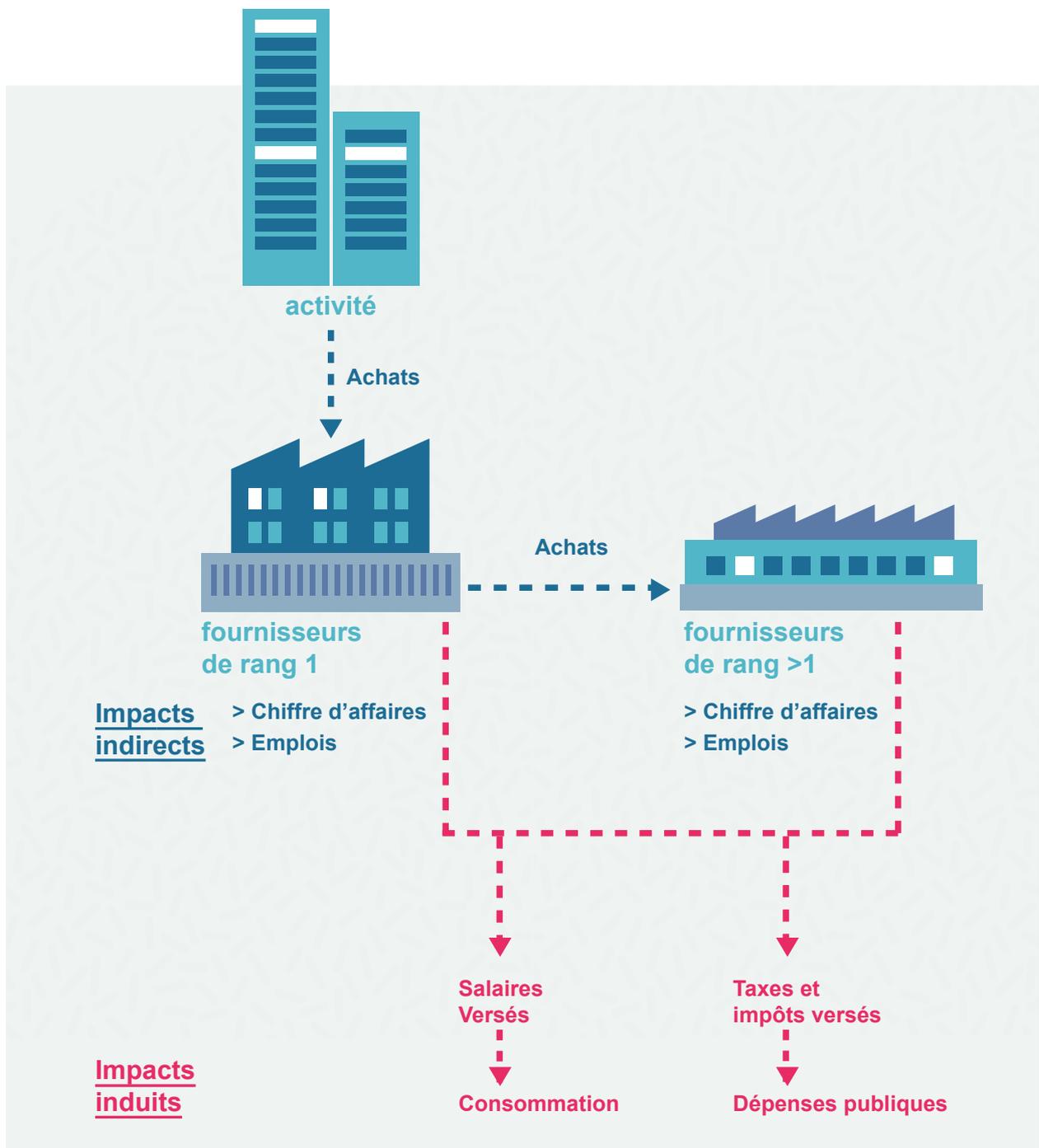
CIRCUIT ECONOMIQUE LOCAL

Les échanges locaux permettent de démultiplier les richesses

Les échanges qui s'opèrent au sein du circuit économique local ne contribuent pas seulement à ancrer les richesses sur le territoire. Ils permettent également de les démultiplier selon le principe du multiplicateur keynésien : une dépense pour un agent économique est un revenu pour un autre. En effet, l'activité de toute entreprise privée ou publique peut générer des effets d'entraînement sur le reste de l'économie. On distingue généralement :

- les impacts indirects : il s'agit de l'effet d'entraînement des achats de biens et services intermédiaires (sou-traitance, fournitures, services, etc.) de l'activité concernée sur la chaîne de fournisseurs. Celui-ci concerne les fournisseurs de rang 1, mais aussi les inputs nécessaires à la production de ces produits intermédiaires, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de l'effet ricochet (fournisseurs de rang 2 et suivants).
- les impacts induits : il s'agit de l'effet multiplicateur des revenus salariaux et de la fiscalité versés par l'activité directe et indirecte. Ces revenus et cette fiscalité génèrent en effet une nouvelle ronde de dépenses, comprenant les dépenses des ménages et celles des administrations publiques.

Cette vague de dépense peut s'enclencher et stimuler le développement de l'économie lyonnaise dès lors qu'un acteur économique (entreprise, ménage, etc.) accroît ses dépenses sur le territoire. On a vu précédemment que cela pouvait découler de deux grands ressorts : la captation de richesses à l'extérieur ; la réduction de l'évasion de richesses.



6 GRANDS RESSORTS DE DEVELOPPEMENT

**Captation et ancrage des richesses
constituent les deux faces de la même
pièce**

L'analyse renouvelée de la circulation des richesses permet d'affiner notre compréhension des ressorts du développement des territoires. Elle montre en particulier qu'éviter l'évasion d'un euro vers l'extérieur du territoire a potentiellement le même impact que capter un euro à l'extérieur : dans les deux cas, cet euro rend possible un accroissement net de l'activité économique locale. Cette approche laisse augurer de politiques économiques plus performantes parce que mobilisant un éventail plus complet de leviers.

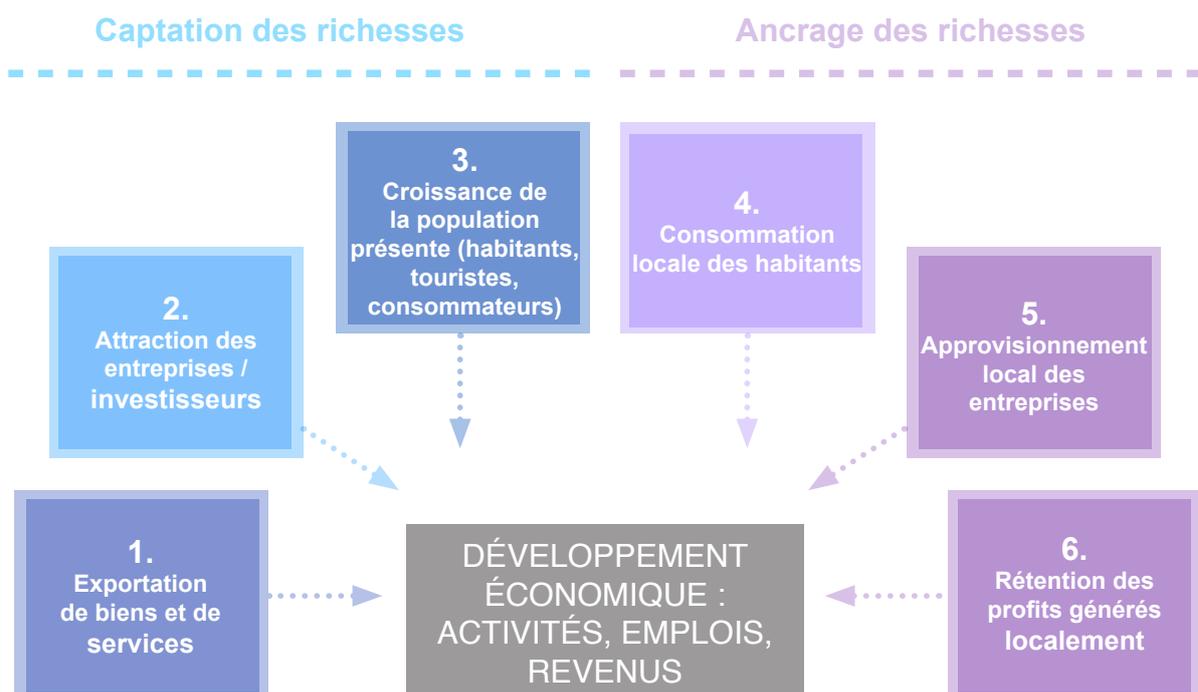
D'une part, injecter davantage de richesses dans l'économie lyonnaise suppose d'activer les différents leviers disponibles :

- L'exportation de biens et de services : la conquête des marchés extérieurs, en particulier étrangers, demeure un enjeu de premier plan pour la seconde métropole française. L'exportation peut permettre non seulement d'offrir des emplois plus rémunérateurs mais également de palier la contraction des dépenses publiques.
- L'attraction d'entreprises et d'investisseurs : dès lors qu'elle ne fragilise pas la « souveraineté économique » du territoire, l'arrivée de nouveaux acteurs économiques peut contribuer à renforcer et renouveler la compétitivité du tissu productif lyonnais.
- La croissance de la population présente sur le territoire : l'évolution du nombre d'habitants, de touristes, de consommateurs extérieurs... a elle-aussi une influence déterminante sur l'ampleur des revenus captés par la métropole lyonnaise (dépenses touristiques et commerciales, pensions de retraites, revenus d'ortoirs, prestations sociales et de santé...).

D'autre part, réduire l'évasion des richesses implique de consolider le circuit économique local. Trois autres ressorts peuvent être mobilisés :

- La consommation locale des ménages : celle-ci met en jeu la capacité de la métropole à proposer une offre de commerces et de services répondant aux nouvelles aspirations de la société de consommation et à inciter les habitants à privilégier cette offre de façon à soutenir le développement local. Les enjeux de captation de richesses et de consommation locale ne font qu'un lorsque l'offre locale parvient à attirer et susciter des dépenses de la part de consommateurs venant de l'extérieur du territoire.
- L'approvisionnement local des entreprises (au sens large: privées et publiques) : il s'agit de faire en sorte que la demande locale soit davantage satisfaite par une production de proximité. Ceci suppose de développer la production locale des biens et services aujourd'hui importés, mais aussi d'encourager l'ensemble des entreprises (privées et publiques) à s'approvisionner à proximité lorsque que cela est possible.
- La rétention des profits générés localement : il s'agit avant tout d'éviter qu'une part croissante du capital des entreprises présentes localement soit détenue par des firmes ou des investisseurs non-résidents et poursuivant d'abord des objectifs de création de valeur financière à court terme. Ceci soulève directement la problématique du financement PME/ETI du territoire. Le développement d'outils financiers facilitant l'investissement de l'épargne de proximité dans les activités lyonnaises apparaît ici comme un enjeu essentiel.

Cette approche plus systémique du développement territorial conforte les politiques économiques lyonnaises tout en leur ouvrant des perspectives nouvelles. L'élargissement des enjeux de captation de richesses n'a pas échappé à la métropole lyonnaise. Celle-ci déploie un éventail de politique en faveur des filières exportatrices et de l'attractivité économique, résidentielle et touristique du territoire, avec on le sait des performances significatives à la clé. En revanche, l'enjeu de l'évasion de richesses ne parait pas encore véritablement identifié et beaucoup reste à faire pour construire une véritable « politique du circuit économique local ».



FOCUS

ECONOMIE

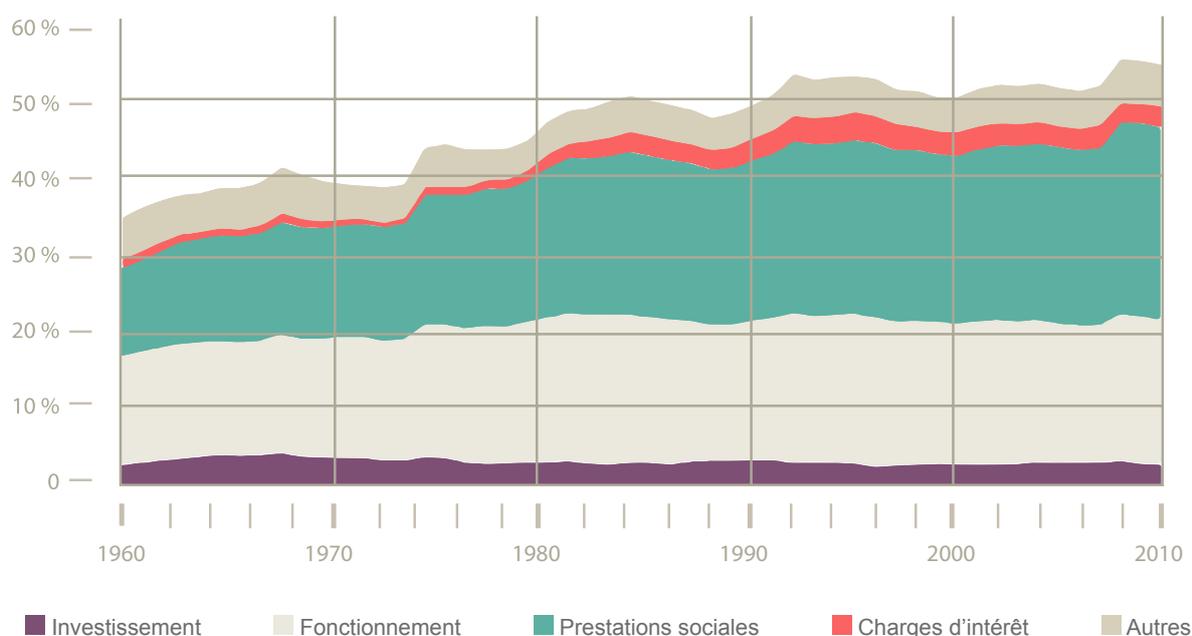
RESIDENTIELLE

La montée des dépenses publiques et de la mobilité des ménages amplifie la circulation des revenus

Comme le souligne Laurent Davezies, dans la première moitié du 20^{ème} siècle, l'essentiel des revenus captés par un territoire était la contrepartie de ses exportations de biens et services vers le reste du monde. Mais depuis l'après-guerre, d'autres flux de revenus n'ont cessé de prendre de l'ampleur en raison notamment de deux phénomènes structurels :

- L'essor considérable des dépenses publiques : leur poids dans la richesse nationale est passé de 35% au début des années 1960 à 58% en 2014. Ce mouvement de socialisation des richesses donne lieu à des flux de redistribution de revenus massifs entre les territoires, à travers la progression de l'emploi public, la croissance des prestations sociales, ect.
- L'accroissement de la mobilité des ménages : la démocratisation de l'automobile a permis une dissociation croissante entre lieu de travail / lieu de résidence (périurbanisation) / lieu de consommation (essor de la consommation de passage et du tourisme). Ceci permet aux territoires de capter des flux de revenus privés créés ailleurs.

Evolution du poids de la dépense publique dans le PIB depuis 1960



Source : Ministère du budget, Rapport sur la dépense publique et son évolution, projet de loi de finances pour 2013

La grille d'analyse proposée par Laurent Davezies : 4 catégories de revenus captés

S'inscrivant dans le cadre conceptuel de la théorie de la base économique, l'approche de Laurent Davezies consiste à identifier et caractériser la part du revenu des ménages résidents qui provient de l'extérieur du territoire. Pour ce faire, il distingue quatre catégories de revenus captés (ou moteurs de développement) :

- Les revenus productifs (ou exportateurs) : revenus du capital et du travail liés à des activités à vocation exportatrice, c'est-à-dire dont le chiffre d'affaire dépend principalement de la production de biens et services vendus à l'extérieur du territoire.
- Les revenus publics : salaires des actifs résidents travaillant dans la fonction publique d'État, Hospitalière ou Territoriale (nets de la part financée sur des ressources fiscales locales).
- Les revenus sociaux : revenus de transfert versés aux ménages résidents au titre de la protection sociale (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans les revenus résidentiels).
- Les revenus résidentiels : salaires des actifs qui résident sur le territoire mais travaillent à l'extérieur (appelés revenus « dortoirs ») ; pensions de retraites versées aux retraités résidents sur le territoire ; dépenses des touristes présents sur le territoire.

L'enjeu de l'économie résidentielle

Les travaux de Laurent Davezies ont eu un retentissement incontestable ces dernières années dans les territoires. Ils montrent en effet que l'exportation n'est pas la seule ni la première modalité de captation de richesses. Dans le cas du Grand Lyon, les revenus productifs (ou exportateurs) ne représentent ainsi qu'un peu plus du quart des revenus captés par le territoire.

En réalité, ce sont les revenus résidentiels qui constituent la principale manne des territoires : ils représentent 45% des revenus captés par le Grand Lyon. Surtout, en proposant la notion d'« économie résidentielle », Laurent Davezies souligne le fait que ces revenus – revenus « dortoirs », pensions de retraite, dépenses des touristes – se localisent en fonction des choix résidentiels et récréatifs des ménages. Apparaît ainsi un nouvel enjeu de développement économique pour les territoires : renforcer leurs attraits afin d'attirer ces revenus mobiles.

Décomposition des revenus captés par le Grand Lyon en 2010 (en%)

Revenus résidentiels 44,7 %

- Pensions de retraite
- Revenus « dortoirs »
- Dépenses touristiques
- Revenus capitaux et fonciers



- Revenus productifs (exportateurs)
- Revenus publics
- Revenus sociaux

Source : OPC, La diversité des modèles de développement des territoires rhônalpins, 2015

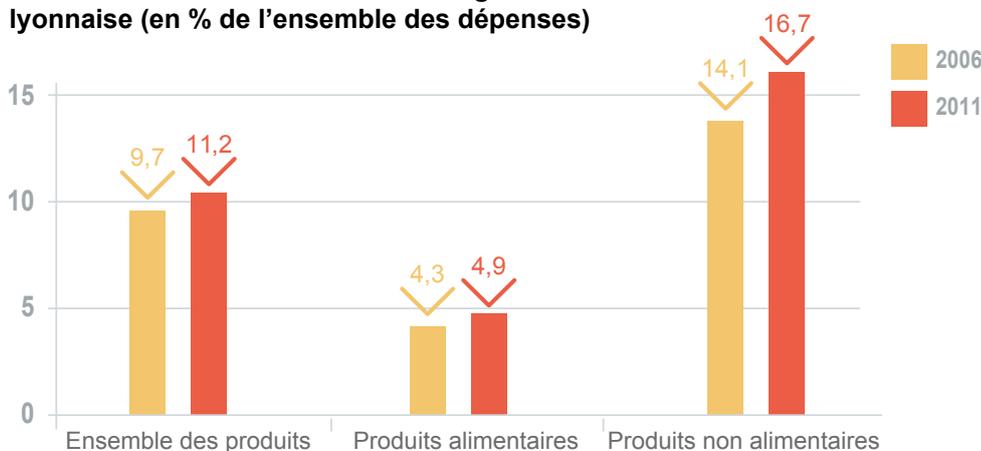
FOCUS EVASION COMMERCIALE

Les habitants de la région lyonnaise consomment de plus en plus à l'extérieur du territoire, au bénéfice en particulier du e-commerce

Les revenus dont disposent les Grands Lyonnais ne constituent qu'une demande potentielle pour les entreprises du territoire. Encore faut-il qu'ils soient effectivement dépensés localement. Autrement dit, un décalage peut exister entre l'évolution des revenus disponibles et celle de la consommation sur le territoire. A cet égard, en raison de l'offre étoffée de commerces et services que lui confère sa taille, l'agglomération lyonnaise bénéficie a priori d'un moindre risque d'évasion commerciale.

Toutefois, les résultats de la dernière « Enquête consommateurs » réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (CCIL) montre que la région lyonnaise connaît une évasion commerciale croissante. En effet, entre 2006 et 2011, les dépenses de consommation que les habitants de la région lyonnaise réalisent en dehors de celle-ci a progressé bien plus rapidement (+29%) que celles réalisées au sein du territoire (+9%). Le taux d'évasion commerciale – c'est-à-dire la part des dépenses qui s'évadent parmi l'ensemble des dépenses – est ainsi passée de 9,7% à 11,2% sur la période. On remarque également que l'évasion commerciale touche davantage les produits non alimentaires que les produits alimentaires.

Taux d'évasion commerciale de la région lyonnaise (en % de l'ensemble des dépenses)



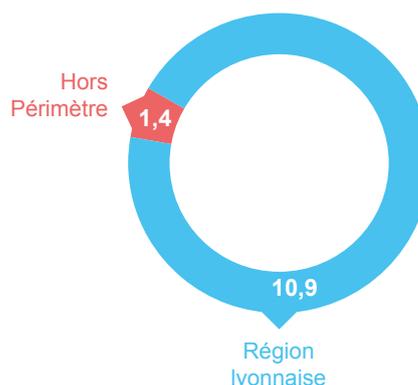
1,4 milliards d'euros s'évadent de la région urbaine de Lyon en 2011

Au total, sur les 12,4 milliards dépensés en 2011 par les habitants de la région lyonnaise, près de 1,4 milliards d'euros s'échappent du territoire.



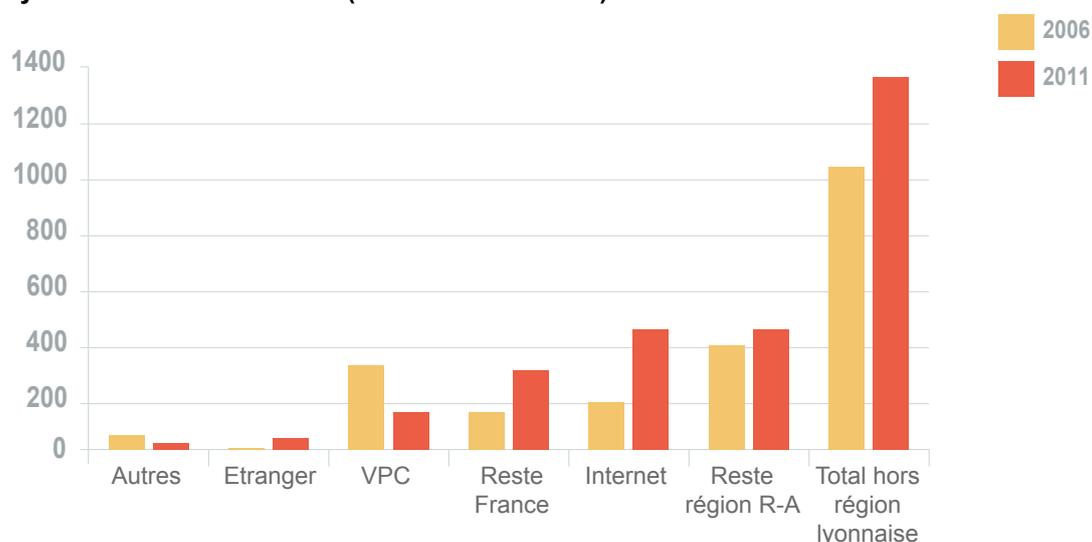
Lecture : le périmètre retenu pour l'enquête 2011 de la CCI couvre le Rhône et déborde dans l'Ain, l'Isère et la Loire, soit un territoire de 40 à 60 kilomètres autour de Lyon, comptant 2,3 millions d'habitants et 991 000 ménages.

Dépenses de consommation des habitants de la région lyonnaise en 2011 (en milliards d'euros)



L'amplification de l'évasion commerciale s'explique d'abord par la progression des achats sur internet

Décomposition de l'évasion commerciale de la région lyonnaise en 2006 et 2011 (en millions d'euros)



L'évasion commerciale prend la forme de dépenses de consommation effectuées auprès de points de vente physiques situés à l'extérieur du territoire de référence ou en faveur de e-commerçants. Or, l'accroissement de l'évasion commerciale entre 2006 et 2011 est principalement le fait des achats réalisés sur internet qui passent de 172 à 441 millions d'euros sur la période. La part de ces achats électroniques dans l'ensemble des dépenses a plus que doublé puisqu'elle est passée de 1,5% à 3,6%. En 2011, cette part s'élève même à 6,2% pour les produits non alimentaires.

Une évasion commerciale qui représente des milliers d'emplois directs

Sachant que le commerce de détail en magasin génère en moyenne 4,6 emplois par million d'euros de chiffre d'affaires en France (selon les données issues de l'enquête « Points de vente » réalisée par l'Insee en 2009), l'évasion commerciale observée en 2011 représenterait près de 6 400 emplois. C'est sans compter bien évidemment les emplois indirects et induits.

Au vu du volume d'activités et d'emplois mis en jeu par l'évasion commerciale, l'ancrage local de la consommation des ménages apparaît comme un enjeu de développement économique de première importance.



Pour aller plus loin :

Cahier n°4, Le ressort de la consommation locale. Prendre le virage de la nouvelle révolution commerciale et mobiliser les consommateurs, mai 2014

FOCUS

IMPORTATION

Les importations de l'aire urbaine de Lyon en 2013 : 38,2 milliards d'euros, représentant plus de 200 000 emplois

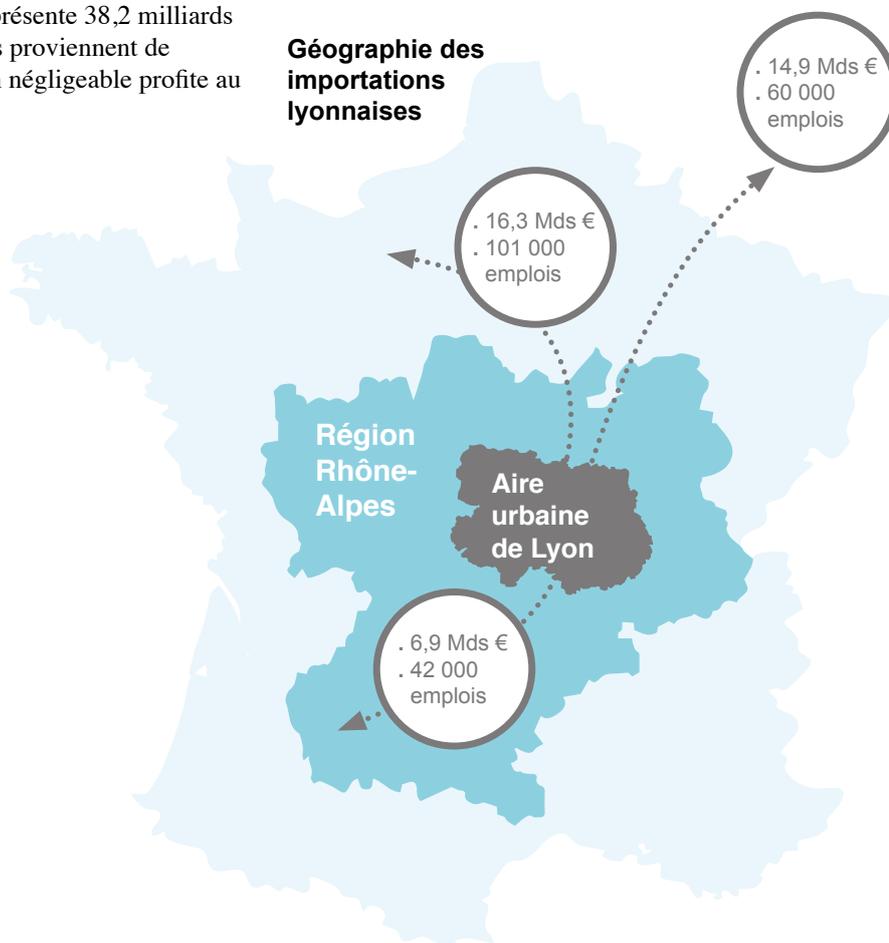
Les différents secteurs d'activités composant l'économie lyonnaise achètent des biens et services intermédiaires pour les besoins de leur production.

Or, ces consommations intermédiaires sont « sourcées » auprès de fournisseurs qui ne sont pas nécessairement localisés en région lyonnaise, et peuvent donc donner lieu à des importations provenant du reste de la France ou de l'étranger.

Au total, les achats de l'ensemble des secteurs d'activités composant l'économie lyonnaise sont estimés à 71,9 milliards d'euros en 2013. Un peu plus de la moitié de ces consommations intermédiaires sont importées, c'est-à-dire achetées à l'extérieur de l'aire urbaine de Lyon, ce qui représente 38,2 milliards d'euros. 39% de ces importations proviennent de l'étranger, tandis qu'une part non négligeable profite au reste de la région Rhône-Alpes.

Il est important de souligner que, outre leurs impacts directs (mesurés ici par leur montant et leur contenu en emplois), les importations lyonnaises sont susceptibles de générer également des effets multiplicateurs (impacts indirects et induits) au bénéfice des territoires qui approvisionnent la région lyonnaise.

Géographie des importations lyonnaises

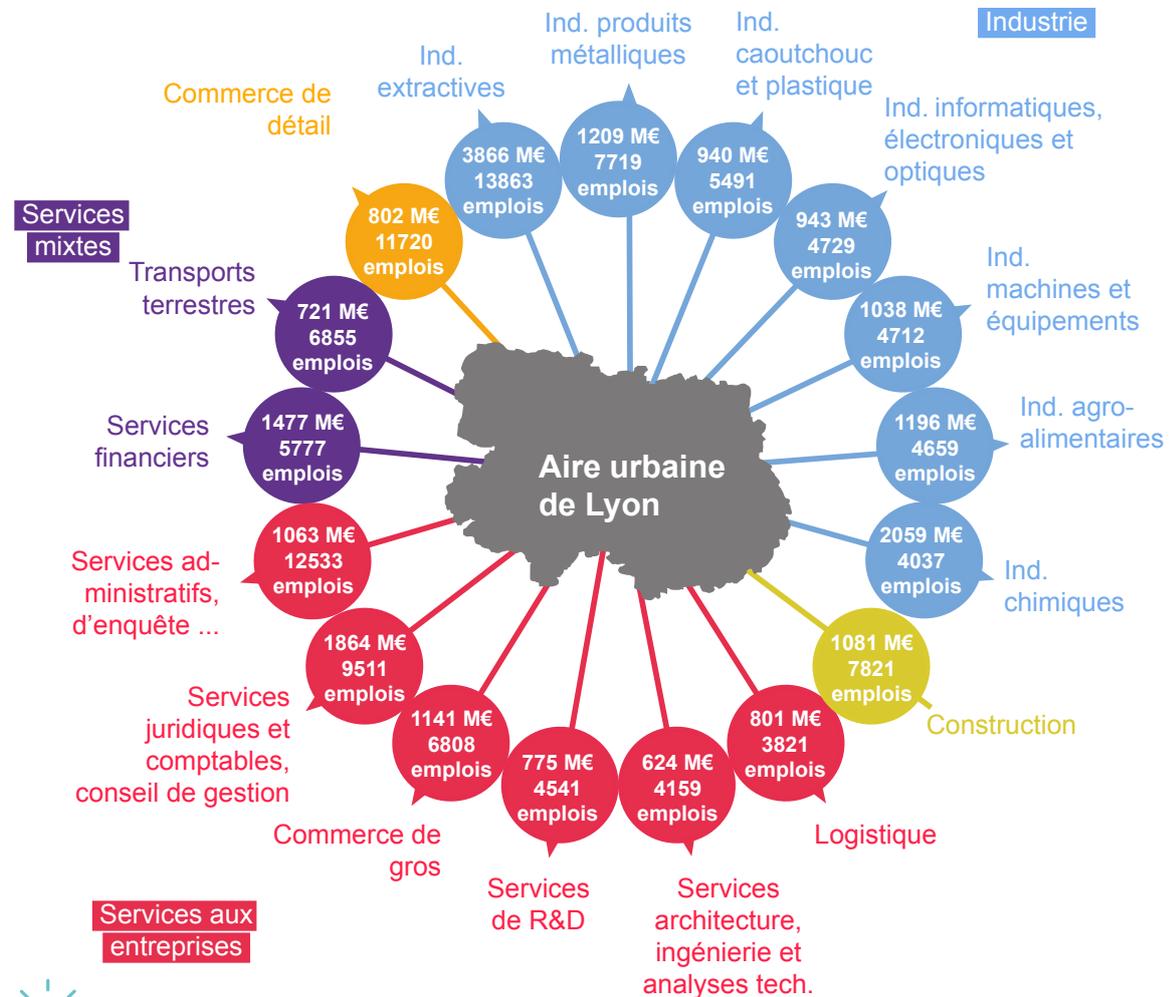


Qu'est-ce que l'économie lyonnaise achète à l'extérieur ?

Les importations de l'aire urbaine de Lyon peuvent être décomposées par secteurs d'activités « fournisseurs », en indiquant pour chaque secteur le montant des achats qui lui sont adressés et leur contenu en emplois.

On constate que les produits industriels et, dans une moindre mesure, les services aux entreprises occupent une large place dans les importations lyonnaises.

Les principales importations lyonnaises



Lecture : en 2013, l'ensemble des secteurs d'activités de l'économie lyonnaise ont acheté pour 775 millions d'euros environ de services de R&D à l'extérieur de l'aire urbaine de Lyon, ce qui représente environ 4 500 emplois



Pour aller plus loin : Cahier n°5. Le ressort de la production locale. Développer un nouveau modèle productif et encourager les échanges locaux, janvier 2016

FOCUS

CONSOMMATION

LOCALE

Un constat : consommer localement auprès des grandes chaînes commerciales génère moins de retombées

L'enjeu de consommation locale ne se résume pas à la question de l'ancrage local des dépenses de consommation des habitants. Il soulève également la question de la nature des enseignes bénéficiant de ces dépenses locales. Plusieurs études anglo-saxonnes montrent en effet que consommer dans telle enseigne plutôt que telle autre n'est pas neutre en termes de retombées locales.

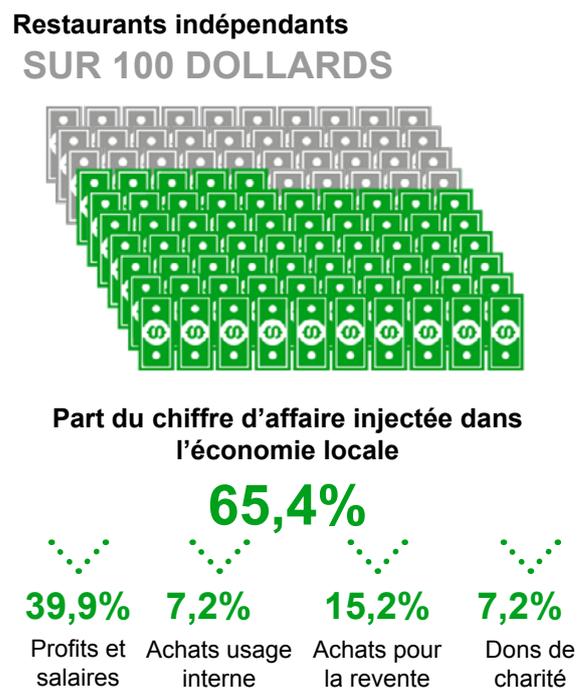
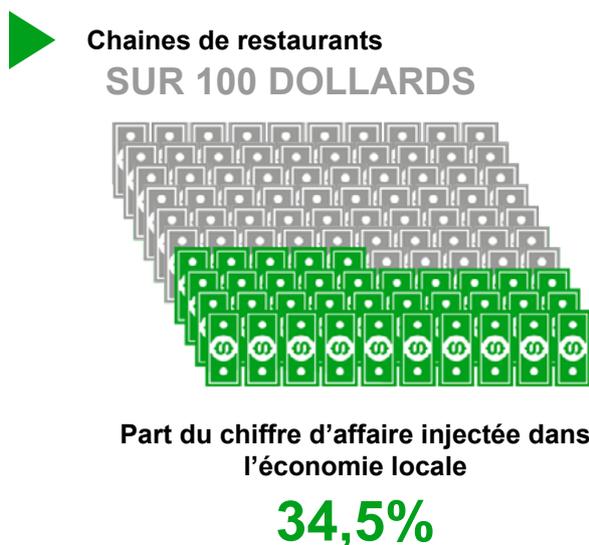
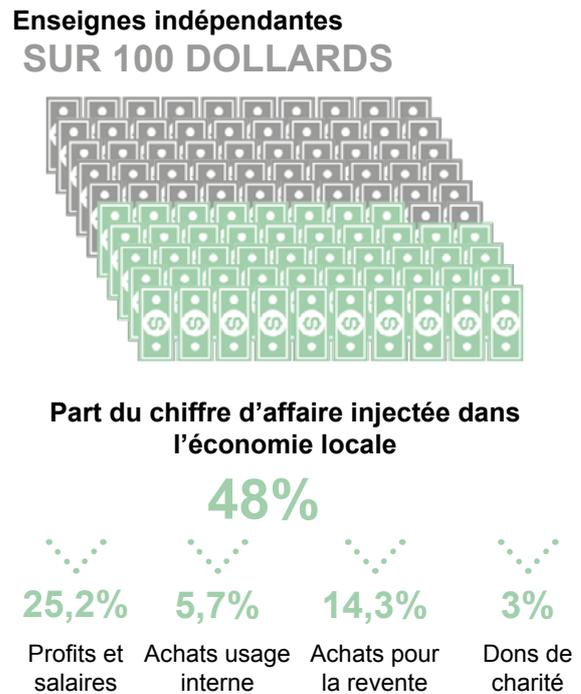
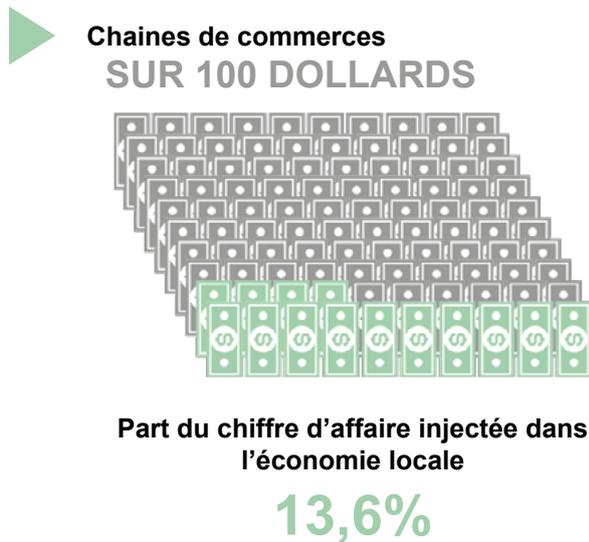
D'une manière générale, ces dernières s'avèrent plus importantes lorsque la dépense s'adresse aux enseignes indépendantes plutôt qu'aux grandes chaînes commerciales (grandes enseignes alimentaires, de prêt-à-porter, de restauration, etc.). Les premières réinjectent une part bien plus importante de leur chiffre d'affaires dans l'économie locale que ne le font les secondes.

Les études mobilisées par Business Alliance for Local Living Economies (BALLE), American Independent Business Alliance (AMIBA) et Institute for Local Self-Reliance (ILSR) aux Etats-Unis montrent que :

- les grandes enseignes génèrent moins d'emplois et versent des salaires moins élevés par unité de chiffre d'affaires que les commerces hors réseaux ;
- une part plus importante des profits générés par les points de vente des grandes enseignes échappe au territoire d'implantation puisqu'elle remonte à la tête de réseau ;
- la stratégie d'approvisionnement de ces points de vente est généralement centralisée par la tête de réseau et met souvent d'abord l'accent sur des logiques de massification et de captation de la valeur au détriment des fournisseurs ;

Il semble donc que le renforcement de la consommation locale des ménages contribue d'autant plus au développement économique du territoire s'il bénéficie en priorité aux enseignes offrant les retombées les plus favorables. Ce constat incite à réinterroger les politiques de développement commercial déployées dans les territoires, et en particulier l'a priori positif dont bénéficie généralement l'arrivée de grandes enseignes nationales ou internationales.

Comparaison des retombées économiques des grandes chaînes et des entreprises indépendantes



Source : www.amiba.net

FOCUS

CONSOMMATION

LOCALE

Un enjeu : répondre aux mutations de la société de consommation

Accueillant la révolution de la grande distribution, mettant en scène l'étendue et le renouvellement permanent de l'offre, stimulant l'acte de consommation, les villes ont largement œuvré à l'essor de la consommation de masse. De fait, la propension des Grands Lyonnais à consommer localement dépend en particulier de la capacité de la métropole lyonnaise à anticiper les mutations de la société de consommation. Cette problématique prend une acuité particulière au moment où se déploie une « nouvelle révolution commerciale », une transformation des modalités de satisfaction des besoins de consommation finale qui soulève des opportunités mais aussi des menaces pour la consommation locale.

L'affirmation de l'économie de service

La montée de la part des services dans la consommation des ménages et la diffusion du paradigme de la « relation de service » à l'industrie manufacturière et au commerce traduisent un basculement du centre de gravité de l'économie de l'amont vers l'aval. Alors que le fordisme était une économie poussée par l'offre, l'économie de service qui émerge promeut un pilotage des chaînes de valeur par la demande. L'impératif de l'« orientation client » met en tension la capacité des entreprises de tous secteurs à « rendre service » à leurs clients, c'est-à-dire à s'intéresser aux effets utiles qu'elles sont susceptibles de leur apporter pour répondre à leurs besoins et attentes. Parce qu'elle accroît l'importance des relations avec les consommateurs, et donc des espaces de consommation, dans la création de valeur, la montée de l'économie de service paraît favorable à la consommation locale.



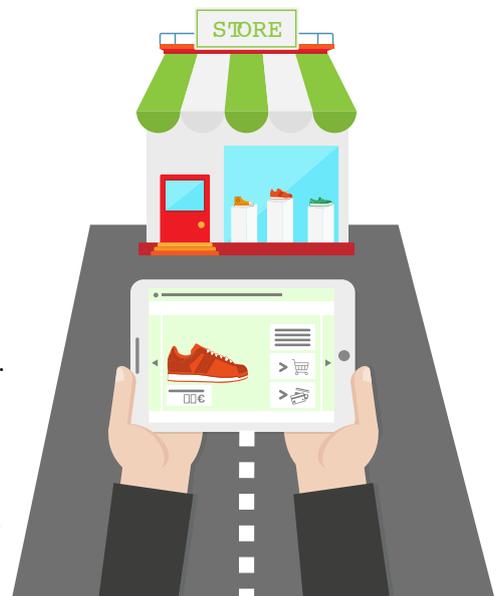
Une aspiration à consommer mieux qui fait la part belle au local

Tandis qu'un certain nombre d'études académiques remettent en cause l'équation « plus de consommation = plus de bonheur », de nombreuses enquêtes font état du caractère décevant de la société de consommation. Les français expriment ainsi une méfiance croissante à l'égard des entreprises, des marques et de la consommation. Toutefois, ce relatif climat de défiance manifeste moins une envie de consommer moins qu'une volonté de consommer autrement : la moitié des français aspireraient aujourd'hui à « consommer mieux ». Or cette aspiration à une consommation plus qualitative met directement en jeu le registre de la proximité : origine locale des produits, proximité des commerces... Ce qui constitue à nouveau une opportunité pour stimuler la consommation locale.



La montée de l'e-commerce

L'essor accéléré de la consommation en ligne auquel nous assistons depuis une dizaine d'années remet fortement en question le devenir d'un pan majeur de l'économie de proximité : le commerce. En effet, cette expansion repose en large partie sur le déplacement d'une part croissante des dépenses de consommation des ménages, des magasins physiques vers les sites et applications de e-commerce. Or, les parts de marché du commerce online devraient continuer de s'accroître à l'avenir tant ses atouts paraissent nombreux du point de vue du consommateur : offre beaucoup plus large et profonde, gains de temps et achats à toute heure, prix inférieurs, diversité des modalités de livraison, informations approfondies sur les produits, personnalisation de la relation-client (grâce aux possibilités offertes par le big data), etc. Ce dernier atout paraît particulièrement significatif car il renvoie à un point fort de longue date du commerce de proximité. Toutefois, on aurait tort de voir le e-commerce seulement comme une menace pour le commerce physique. D'abord, parce que les pratiques d'achat deviennent de plus en plus « cross-canal », articulant les canaux online et offline : une majorité de consommateurs attendent des enseignes qu'elles soient présentes en ligne tout en disposant de points de vente. De plus, pour les enseignes traditionnelles, développer une activité de commerce en ligne peut permettre de relancer la fréquentation et l'achat en magasin grâce aux pratiques d'achat « web-to-store », et d'élargir considérablement leur aire de chalandise en touchant des consommateurs résidant à longue distance.



Ces mutations de la société de consommation suggèrent que l'ancrage de la consommation des ménages se joue à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande. Elles invitent à aller au-delà des approches en termes d'urbanisme commercial pour faire de la consommation locale un volet à part entière des politiques de développement économique.

FOCUS

CONSOMMATION

LOCALE

Des pistes pour agir

Accompagner les enseignes lyonnaises dans la nouvelle révolution commerciale

Renforcer la consommation locale suppose de porter une attention accrue à la qualité de l'offre proposée aux habitants. Ceci met en jeu la capacité des enseignes lyonnaises à développer des concepts commerciaux :

- s'inscrivant dans une logique de relation de service ;
- exploitant les atouts respectifs et les synergies du commerce online et du commerce en magasin ;
- misant sur les effets utiles, la qualité, le respect de la santé et de l'environnement, la proximité géographique de la fabrication et du point de vente.

Or, au vu des investissements qu'une enseigne doit consentir pour répondre au désir de proximité, prendre pied sur le terrain du commerce cross-canal et enrichir la relation de service (point de vente, infrastructures, logistique, logiciels, compétences, marketing, etc.), les enseignes indépendantes paraissent en position de faiblesse pour faire face à la concurrence des grandes chaînes commerciales.

Pour cette raison, les politiques économiques pourraient prévoir un accompagnement spécifique pour les enseignes lyonnaises afin de les aider à prendre le train de la nouvelle révolution commerciale. Cet accompagnement pourrait s'organiser autour de trois grandes pistes d'action :

- Favoriser le développement d'une infrastructure cross-canal mutualisée (plateforme de vente en ligne et système de distribution) et assurer la professionnalisation des acteurs



- Créer un cluster « révolution commerciale » pour stimuler la création, l'innovation et le développement des enseignes lyonnaises



- Inventer de nouvelles formes de partenariat avec les grandes enseignes pour amplifier les retombées locales de leur activité



Inciter les habitants à soutenir l'économie lyonnaise en consommant localement

La consommation locale met également en jeu la diffusion parmi les habitants de nouvelles aspirations de consommation favorables à la proximité, et notamment la volonté de contribuer par ses choix de consommation à la vitalité économique du territoire où l'on vit et à la construction de modes de vie moins prédateurs pour l'environnement. Or, si les changements de comportement de consommation sont souvent évoqués comme un point de passage obligé du renouveau du « made in France » ou de l'avancée vers un développement durable, force est de constater que la puissance publique peine à en faire un champ d'action à part entière. Pourtant, l'essor du mouvement « buy local » en Amérique du nord montre qu'il est légitime, possible et efficace d'engager des actions de mobilisation des habitants. Cette approche soulève plusieurs pistes d'action :

- Faire de la consommation locale un objet du débat public d'agglomération



- Labelliser, répertorier et promouvoir les commerces et services « local friendly » (générant des retombées supérieures pour l'économie locale)



- Organiser des campagnes de sensibilisation « consommer local »



- Mettre en place des outils de fidélisation : cartes de fidélité et monnaies locales



Pour aller plus loin :

Cahier n°4, Le ressort de la consommation locale. Prendre le virage de la nouvelle révolution commerciale et mobiliser les consommateurs, mai 2014

FOCUS

PRODUCTION

LOCALE

Un constat : les importations constituent une « réserve de croissance »

Par définition, les flux d'importation représentent une demande locale satisfaite par une production externe au territoire. Si l'on se place au niveau de chaque secteur d'activités composant le tissu économique lyonnais, les importations prennent ainsi une double signification : en tant qu'acheteur, chaque secteur peut recourir aux importations pour satisfaire ses consommations intermédiaires ; en tant que fournisseur, chaque secteur peut voir les importations comme une demande locale qui lui échappe. En d'autres termes, lorsqu'il importe, un territoire se déleste non seulement de la valeur des biens et services qu'il acquiert à l'extérieur, mais se prive également des effets d'entraînement que la production de ces biens et services est susceptible de générer dans le reste de l'économie (impacts indirects et induits, voir Circuit économique local).

Pour le comprendre, il suffit d'observer les effets d'entraînement aujourd'hui à l'œuvre au sein de l'économie lyonnaise (voir graphiques ci-contre).

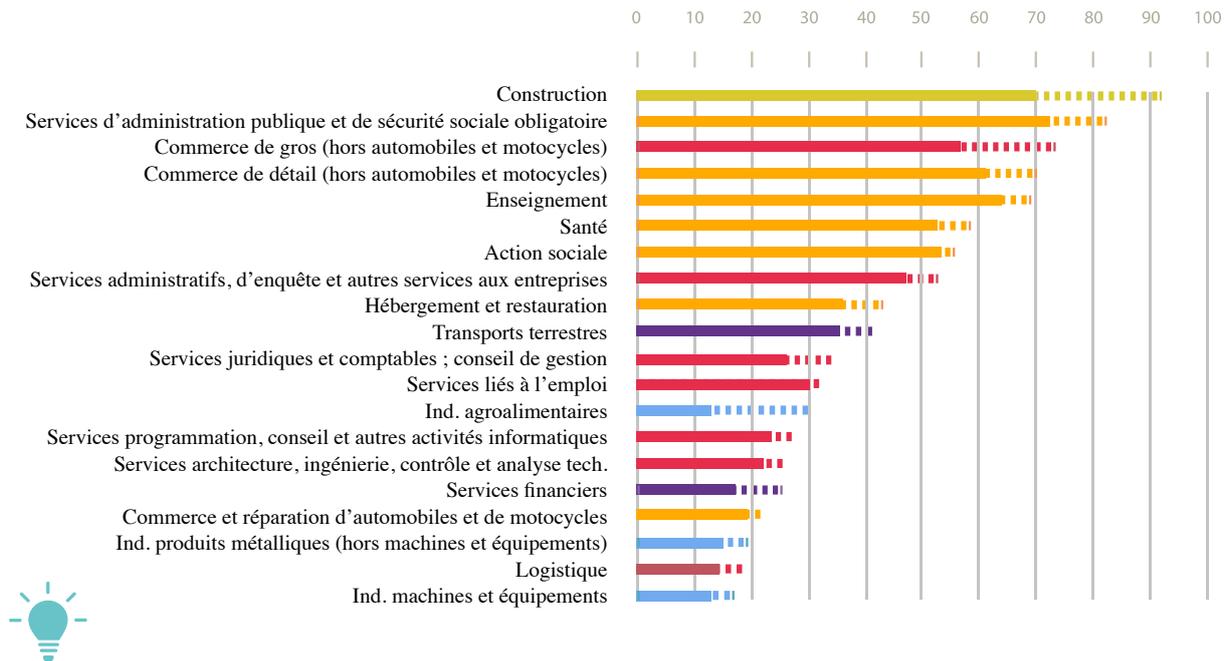
- On constate par exemple que si l'industrie agroalimentaire de l'aire urbaine de Lyon maintient près de 12 000 emplois directs, elle génère également 16 000 emplois indirects dans le reste du tissu économique lyonnais, soit 29 000 emplois en cumulé (graphique du haut).
- De même, lorsque l'industrie cokéfaction et raffinage lyonnaise crée 1 emploi direct, elle en génère en plus 2,2 dans les autres secteurs de l'économie lyonnaise, soit un multiplicateur d'emploi de 3,2 (graphique du bas).

Ces deux approches – valeur absolue et multiplicateur – des effets d'entraînement permettent ainsi de mieux cerner les secteurs d'activités qui pèsent le plus lourd dans l'économie locale ainsi que ceux qui ont le potentiel d'effet d'entraînement le plus important. Les deux graphiques montrent bien que ce ne sont pas forcément les mêmes : activités relevant de l'économie de proximité d'un côté (orange), activités industrielles de l'autre (bleu).

Prendre en compte l'enjeu des effets d'entraînement incite finalement à considérer les flux d'importations comme une « réserve de croissance ». Selon l'économiste nord-américaine Jane Jacobs, les importations révèlent les marchés locaux qui s'offrent aux entreprises locales et les incitent à développer de nouvelles compétences, de nouveaux produits, de nouvelles activités pour in fine se substituer à elles. Le développement des substitutions d'importation constitue alors un levier de diversification du tissu économique local, d'élargissement du marché local et de renouvellement de la capacité exportatrice du territoire. Au total, un processus de transformation de certains flux d'importation en retombées locales peut s'enclencher.

Bien évidemment, il serait excessif de considérer l'ensemble des importations comme une fuite de richesses dès lors qu'aucunes alternatives locales ne peuvent se substituer à elles. Un territoire comme la région lyonnaise ne peut en effet produire l'ensemble du spectre de biens et services dont il a besoin pour satisfaire sa demande finale et intermédiaire. Cette impossibilité peut être physique (par exemple, on ne peut produire de pétrole lorsqu'on ne dispose pas de ressources fossiles dans le sous-sol), humaine (lorsqu'on ne dispose pas des compétences nécessaires), technique (lorsqu'on ne dispose pas des technologies nécessaires), financière (lorsqu'on ne dispose pas du capital financier nécessaire), ou encore concurrentielle (lorsqu'on ne produit pas le pétrole à un niveau de coût compétitif par rapport aux concurrents).

Les secteurs d'activités de l'aire urbaine de Lyon générant le nombre d'emplois cumulés le plus important en 2013 (en milliers d'emplois)

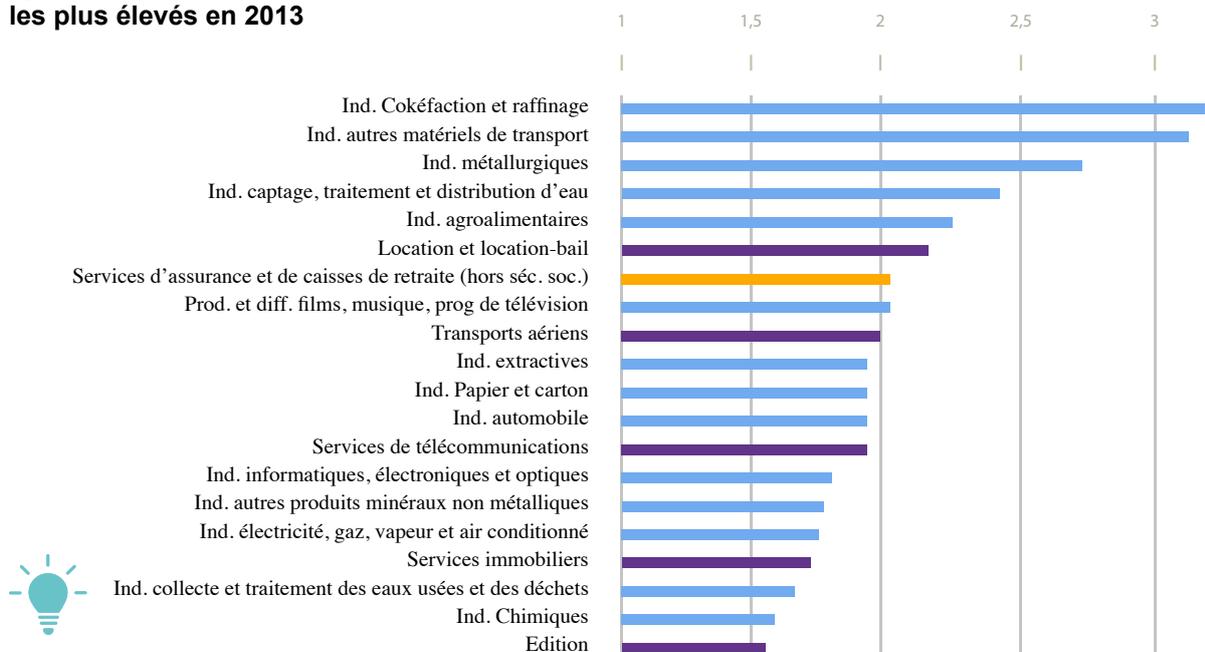


Lecture : pour chaque secteur d'activités, les traits pleins indiquent le nombre d'emplois générés en direct, et les traits hachurés indiquent le nombre d'emplois générés indirectement dans toute la chaîne de fournisseurs locaux. Par exemple, la construction génère 70 000 emplois directs et 22 000 emplois indirects dans les autres secteurs d'activités, soit 92 000 emplois en cumulé.

Les secteurs :

- Industrie
- Construction
- Services aux entreprises
- Services mixtes
- Services aux ménages

Les secteurs d'activités de l'aire urbaine de Lyon présentant les multiplicateurs d'emploi les plus élevés en 2013



Lecture : le multiplicateur d'emploi est obtenu en rapportant le nombre d'emplois cumulés au nombre d'emplois directs. Ainsi, un secteur d'activités affichant un multiplicateur de 2 signifie que, chaque fois que ce secteur crée 1 emploi, il en génère 1 autre dans le reste de l'économie locale.

FOCUS

PRODUCTION

LOCALE

Un enjeu : activer les nœuds d'échanges à fort enjeu de relocalisation

Amplifier les effets d'entraînement au sein de l'économie lyonnaise implique de créer les conditions favorisant la rencontre entre la demande et l'offre locales. Autrement dit, il s'agit de maximiser l'effet d'entraînement de chaque activité sur le reste du tissu économique en faisant en sorte qu'elle développe ses approvisionnements et ses débouchés locaux.

Ceci implique d'identifier les nœuds (croisement d'un secteur d'activité « acheteur » et d'un secteur d'activité fournisseur) présentant les plus fortes opportunités de relocalisation. Il s'agit ici de retenir ceux qui :

- donnent lieu à des flux d'importations mettant en jeu au moins 150 millions d'euros et 1 000 emplois ;
- concernent des secteurs « fournisseurs » pour lesquels l'aire urbaine de Lyon dispose d'ores et déjà d'une capacité à produire.

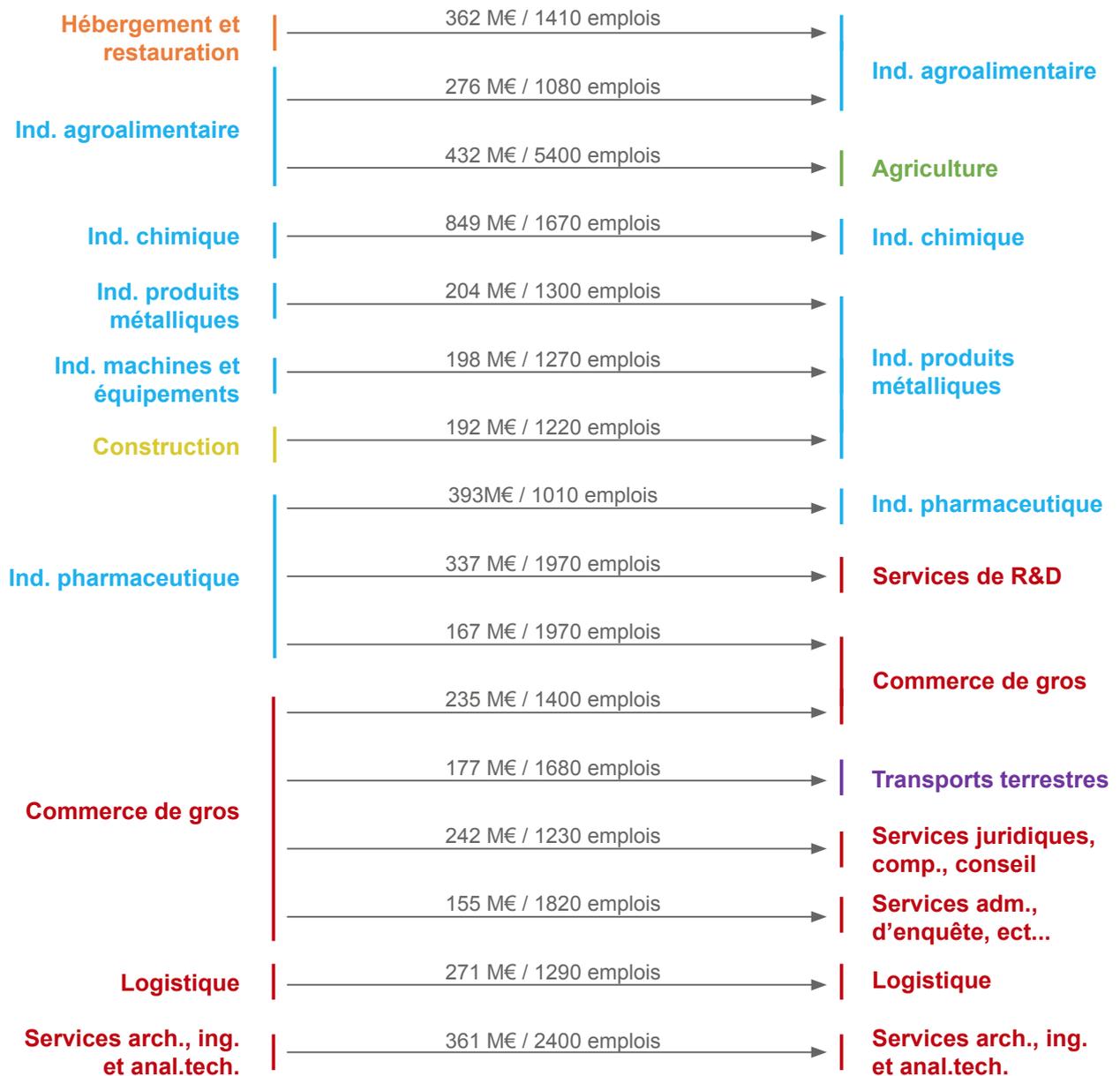
Il est ainsi possible de mettre en évidence 16 nœuds d'échanges à fort enjeu. Le graphique ci-contre peut se lire de deux manières. D'une part, il constitue une photographie des principaux nœuds d'échanges structurant les importations de l'aire urbaine de Lyon. D'autre part, il donne à voir le potentiel d'échange local qui s'offre aux secteurs acheteurs et fournisseurs mentionnés.

Plusieurs logiques d'amplification des échanges au sein du tissu économique local peuvent être dégagées.

- Une logique d'échanges intra-sectoriels : près de la moitié des nœuds d'échanges identifiés mettent en jeu un secteur unique. Ceci concerne tant l'industrie que les services aux entreprises. On retrouve en particulier les industries emblématiques de l'économie lyonnaise – Chimie et Pharmacie – qui s'inscrivent dans des processus de production extravertis. En ce sens, un enjeu clé consiste à faire du développement des échanges intra-sectoriels un levier d'approfondissement des spécialisations économiques du territoire (clusters).
- Une logique de chaîne de valeur (conception-production-consommation) : les nœuds d'échanges industrie machines et équipements/industrie produits métalliques, industrie pharmaceutique/ services de R&D et hébergement-restauration/industrie agroalimentaire traduisent les relations amont-aval qui articulent les secteurs d'activités le long des chaînes de valeur. Une meilleure prise en compte des spécificités de la demande du secteur acheteur par le secteur fournisseur peut constituer une orientation pertinente pour densifier ces nœuds d'échanges.
- Une logique de services aux entreprises : plusieurs nœuds d'échanges mettent en relation des activités de services aux entreprises (Services juridiques, comptables et conseil de gestion, Services administratifs, d'enquête et autres services aux entreprises, Services financiers). Ils témoignent semble-t-il d'une faiblesse en matière d'offre de services aux entreprises : certains d'entre-eux présentent un indice de spécificité relativement peu élevé en région lyonnaise au regard en de son statut de seconde métropole française.

**SECTEURS
ACHETEURS
(Aires urbaine de
Lyon)**

**SECTEURS
FOURNISSEURS
(Hors aires urbaine de
Lyon)**



Lecture : si le secteur Hébergement et restauration de la région lyonnaise relocalisait la totalité de ses achats de produits agroalimentaires, cela permettrait de générer 362 millions d'euros d'activité et 1 410 emplois de plus au sein de l'industrie agroalimentaire lyonnaise.

FOCUS PRODUCTION LOCALE

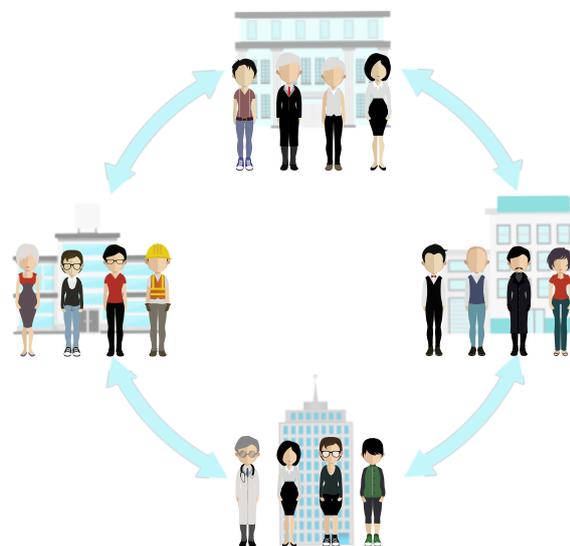
Des pistes pour agir

D'une manière générale, faire en sorte que la consommation locale soit davantage satisfaite par une production de proximité implique tout d'abord de renforcer la capacité de l'économie lyonnaise à produire les biens et services dont elle a besoin. Accompagner les entreprises, les porteurs de projet, les investisseurs, etc. vers les marchés locaux à fort potentiel peut constituer ainsi un objectif transversal des différents volets des politiques de développement économique : prospection économique, animation du tissu économique (filières, secteurs, zones d'activités, etc.), soutien à l'innovation, immobilier et aménagement économiques, accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise, formation des actifs, etc.

Renforcer l'offre paraît cependant insuffisant car il ne suffit pas qu'acheteurs et fournisseurs soient coprésents sur le territoire pour qu'ils « fassent affaire ». En effet, parce qu'elles peuvent manquer de temps, de réseau, d'organisation interne, etc. les entreprises ne sont pas toujours en mesure d'avoir pleine connaissance des opportunités d'approvisionnement et de débouchés qui s'offrent à elles localement. Rendre possible des échanges interentreprises qui n'auraient pas émergé spontanément peut apparaître dès lors comme un véritable enjeu de politique économique. Celui-ci tend à renforcer l'importance des actions d'animation économique : accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement par le biais d'actions individuelles ou collectives, construction de réseaux d'entreprises, impulsion de dynamiques collaboratives entre entreprises locales, etc. Par leur connaissance des réalités économiques locales, l'antériorité de leurs relations avec les entreprises, les acteurs intervenant en matière d'animation économique ont un rôle crucial à jouer auprès des entreprises pour révéler de nouvelles opportunités d'échanges et faciliter leur concrétisation.

Pour ce faire trois grands axes d'intervention peuvent être envisagés afin de densifier les échanges au sein du tissu économique lyonnais.

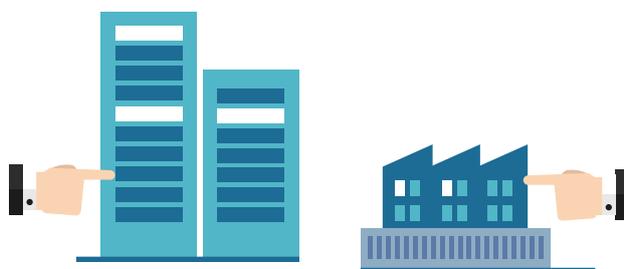
Constituer un noyau d'acteurs moteurs en faveur des échanges interentreprises



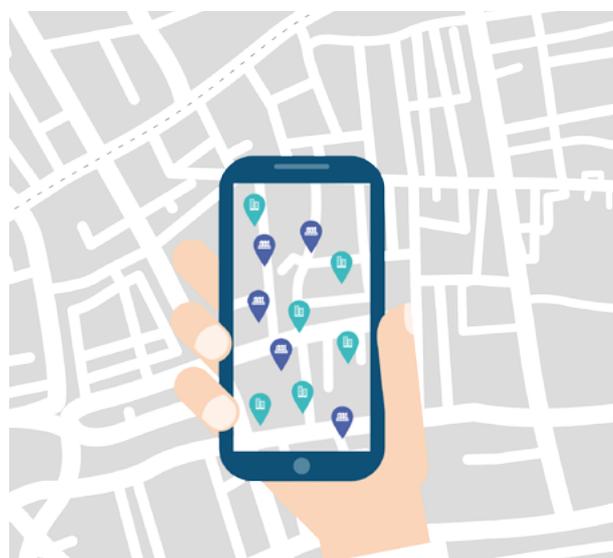
Réunissant l'ensemble des acteurs légitimes pour mobiliser et fédérer les entreprises (collectivités, chambres consulaires, syndicats patronaux, fédérations professionnelles, associations d'entreprises du territoire, clusters, etc.), ce groupe aurait vocation à :

- impulser une stratégie de densification des échanges au sein du tissu économique
- identifier les entreprises sous-jacentes aux nœuds d'échanges à fort enjeu

Créer les conditions facilitant le rapprochement entre « acheteurs » et « fournisseurs »



S'appuyer sur les nouveaux outils numériques pour rendre plus transparent le marché B to B local



Il s'agit ici de mettre en œuvre des actions visant à mobiliser, mettre en relation et accompagner les entreprises dans leurs échanges :

- Lancer une communication auprès des entreprises sur les avantages et les actions en faveur du business local
- Organiser des ateliers (speed-meeting, synergies industrielles, conventions d'affaires, etc.) permettant aux entreprises d'identifier des opportunités d'échange
- Accompagner la mise en œuvre des pistes d'échange
- Diffuser le « réflexe local » dans le tissu économique

Outil métier des développeurs économiques et/ou place de marché des entreprises, différentes plateformes numériques ont émergé ces dernières années pour faciliter les échanges interentreprises. Elles mettent la puissance du numérique (géolocalisation, temps réel, big data, monnaie virtuelle...) au service de la capitalisation, de l'analyse et du partage de l'information sur les offres et les besoins des entreprises.



Pour aller plus loin :
Cahier n°5, Le ressort de la production locale. Développer un nouveau modèle productif et encourager les échanges locaux, janvier 2016

Métropole de Lyon
Direction de la prospective
et du dialogue public

GRANDLYON
la métropole

Coordination générale :

Jean-Loup Molin

Recherche et rédaction :

Boris Chabanel (Agence Nova7)

Conception graphique :

Clara Perrin (Agence Nova7)

Retrouvez toutes les études sur:

Millenaire3.com

NOVA 7

UTOPIES®